

Élections 2022

## L'UNPS tient huit propositions à disposition des candidats à la présidence

Publié le 21/02/22 - 13h27

**L'Union nationale des professionnels de santé a dévoilé le 14 février ses huit propositions dans le cadre de l'élection présidentielle. Elle prône en premier lieu la reconnaissance des équipes de soins coordonnées autour du patient.**

Huit propositions "*phares*". C'est la contribution apportée par l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS) dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle. Ces propositions sont en ligne et "*à disposition des candidats*" depuis le 14 février.

L'UNPS milite tout d'abord pour une reconnaissance des équipes de soins coordonnées autour du patient (Escap), forme souple de coordination et "*solution interprofessionnelle soutenue par tous les syndicats*", remémore-t-elle. Cette proposition vise, entre autres, à maintenir un accès aux soins pour tous, notamment dans les zones sous-dotées et à éviter les passages inutiles aux urgences (lire notre [article](#)). En parallèle, l'UNPS propose de favoriser le maintien à domicile des patients. Cela passe par des incitations financières aux actes à domicile ou la prise de mesures spécifiques en direction des professionnels de santé libéraux pour compenser l'évolution du prix des carburants. Plus largement, l'UNPS préconise de renforcer la prévention et la santé publique, en reconnaissant les professionnels de santé "*comme premiers acteurs de la prévention*". Concrètement, elle souhaite renforcer le développement des actes de prévention et les valoriser, avec la création d'une enveloppe budgétaire dédiée à la prévention.

Quatrième ambition : mettre à disposition des formations adaptées aux professionnels de santé. L'UNPS entend développer la formation interprofessionnelle, avec une enveloppe dédiée, et améliorer l'interconnaissance des acteurs. Cela implique d'intégrer les représentants des professionnels dans la gouvernance des organismes de formation initiale, de développement professionnel continu (DPC) et de certification. Elle propose de permettre aux professionnels de santé de conserver leurs fonds propres de formation. Des propositions sont en outre formulées pour renforcer la sécurité des libéraux de santé ainsi que leur protection sociale. L'UNPS souhaite notamment la reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle pour les libéraux.

L'union suggère par ailleurs de poursuivre le développement du numérique en santé et de développer la télésanté. Dans le cadre de la télé-expertise, elle suggère de permettre à tous les professionnels de santé libéraux conventionnés d'être requis. Cela implique, pour l'UNPS, de développer les outils. Enfin, la huitième proposition réside dans l'amélioration de la qualité des soins au niveau européen. Cela repose notamment sur une relocation de la production de médicaments et le développement de la formation continue transfrontalière.

---

Clémence Nayrac

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

### **Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

**Testez gratuitement** notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

### **Votre structure est abonnée ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou **contactez nous** au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>

HOSPIMEDIA